FCU

RECU le
01 DEC. 2020

Direction générale adjointe des Services Techniques
et de l'Environnement
Direction des Routes
Pôle d'Aménagement Nord-Est
Affaire suivie par Alain FAFEREK
✆ : 05.63. 80.12.21
Mail : alain.faferek@tarn.fr
Réf. : ADGASTE202002180

MONSIEUR JEAN-LUC CANTALOUBE
PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
CENTRE TARN
2 BIS BOULEVARD CARNOT
81120 REALMONT

Albi, le 24 NOV. 2020

Monsieur le Président,

Par courriel en date du 20 octobre 2020, vous avez sollicité l'avis du Département sur le projet de modification numéro 1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Centre Tarn.

Ce projet de modification vise à permettre le développement et la diversification de l'activité agricole de la ferme de La Borie Maigre, commune de Montredon-Labessonnié. L'emprise parcellaire concernée par ce projet est limitée à cette exploitation.

Après examen du dossier transmis aux services techniques du Département, il apparaît qu'aucune route départementale n'est concernée. En effet, le point le plus proche de la zone modifiée se trouve à une cinquantaine de mètres de la RD63. Son accès se fait par une voie communale qui débouche sur la RD63, le carrefour étant situé hors périmètre.

En conséquence, le Département émet un avis favorable à ce projet de modification n°1 du PLUi de la Communauté de Communes Centre Tarn.

En espérant avoir répondu à votre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à toi

Le Président du Conseil départemental,

Christophe RAMOND